

Publié le 5 décembre 2020.
Dernière modification : 22 octobre 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

S.A. DES BRASSERIES DU CAMEROUN

participation des [Brasseries et glaciers de l'Indochine](#)

René GASTON-DREYFUS (1886-1969), président

Ingénieur E.C.P.
Banquier
Créateur des Brasseries du Maroc (1919).
Voir [encadré](#).

S.A., 3 février 1948.
Jacques Robert Lalo, directeur général.
1950 : fabrication de la « Bull Beer », première bière brassée au Cameroun, et vente des premiers sodas.

ÉCHOS

Installation d'une Brasserie au Cameroun
(*Cahiers coloniaux*, 1^{er} juin 1950)

Le Cameroun possède, maintenant, une brasserie, installée à Douala.
La Société compte produire immédiatement 20.000 hectolitres de bière, par an, chiffre qui pourra bientôt être porté à 40.000. Elle produit, en outre, cinq tonnes de glace par jour.
Les Brasseries du Cameroun disposent également, d'une importante chambre froide de 300 mètres cubes.
La Société importe les matières premières nécessaires à sa fabrication : le malt de France, en caisses zinguées et les houblons de Tchécoslovaquie et d'Allemagne. Elles approvisionnent déjà le commerce de Douala et seront bientôt susceptibles de servir l'intérieur du Territoire. Le prix de la bière au détail est de cinquante pour cent inférieur au prix des bières d'importation.

AEC 1951/615 — Société anonyme des Brasseries du Cameroun.
Siège social : DOUALA (Cameroun).
Correspondant en France : Société Technique de Brasserie, 13, rue Lafayette, PARIS (9^e).
Capital. — Société anon. fondée le 3 février 1948, 180 millions de fr. C. F. A. en 180.000 act. de 1.000 fr. ent. libérées. — Parts : 8.000.
Objet. — Exploitation d'une brasserie (bières, limonades, glace, eaux gazeuses, jus de fruit) et d'un entrepôt frigorifique à Douala.

Conseil. — MM. René Gaston-Dreyfus, présid. ; Charles Nicolas ¹, vice-présid. ; Georges Butruille ² et Jean Curral, admin.-dél. ; A[médée] Curial de Brévannes, F. Mialaret [Banque mobilière privée], Brasseries et glaciers de l'Indochine, Sté du Port de Rosario [Hersent], Sté d'exploitations forestières et industr. du Cameroun, Sté Chérifienne de participations [Sochepar (Gradis)], admin.

1952 : lancement de la Beaufort ; ouverture des centres de distribution de Yaoundé et de Nkongsamba.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 1909 :

Société anonyme des Brasseries du Cameroun

Conseil. — MM. René Gaston-Dreyfus, présid. ; Charles Nicolas, vice-présid. ; Brasseries et glaciers de l'Indochine, adm.-dél. ; Jean Curral, Amédée Curial de Brévannes, François Mialaret, Société Chérifienne de participations, Société d'exploitations forestières et industrielles du Cameroun, Société du Port de Rosario, L. Palanque ³, Société Denis Frères, Georges Butruille et admin.

Commissaires aux comptes : MM. P. Quilichini; Martin, suppléant.

Maurice Simon, ingénieur de l'École de la brasserie de Lille, directeur général (1953-1964).

1954 : ouverture des centres de distribution d'Ebolowa, Mbalmayo et Mbanga.

1955 : installation d'usines de boissons gazeuses à Yaoundé et Douala.

S.A. DES BRASSERIES DU CAMEROUN [Desfossés 1956/1904]

Gaston-Dreyfus (René)[1886-1969][banquier à Paris], 1552 (pdt Carr. maroc.), 1759 (Comptoir français du Maroc), 1901 (v.-pdt Brass. Maroc), 1902 (Brass. Nord-Maroc.), 1904 (pdt Brasseries du Cameroun), 1905 (v.-pdt Brass. Ouest-Afr.), 1907 (v.-pdt Bracodi), 1908 (BGI), 2193 (Papeteries de Paris).

Nicolas (Charles)[1890-1983][fils de Frédéric Nicolas, polytechnicien, ing. des Ponts, repr. Houillère de Bessèges au conseil de Péchiney (1917-1930)][Polytechnicien, ing. des Ponts, pdg Banque mobilière privée], 836 (pdt Redange-Dilling), 859 (1949-66 : adm. Marine), 873 (HF Rouen), 943 (At. + Ch. de France), 1012 (Sulzer), 1074 (Construc. méca. Vierzon), 1120 (Floquet), 1835 (Agric. et sucrière de Nossi-Bé), 1904 (v.-pdt Brasseries du Cameroun).

Européenne et Africaine de Brasserie (Cie)(Compeab)[BGI], 1904 (adm.-dir. Brasseries du Cameroun).

Babin (Pierre)[lieutenant dans l'armée de l'air, ancien directeur des BGI à Hanoï. Adga des Brasseries et glaciers d'Algérie], 1904 (Brasseries du Cameroun).

Curial de Brévannes (François Amédée)[1918-1965][BGI-La Hénin], 271 (pdg Immobilia), 1457 (Verreries Cognac + Carmaux), 1904 (Brasseries du Cameroun), 2007 (Éts Ungemach).

Mialaret (François)[1914-2001][polytechnicien, ingénieur des mines][Banque mobilière privée], 1904 (Brasseries du Cameroun).

¹ Charles Nicolas (1890-1983) : polytechnicien, PDG de la Banque mobilière privée. Voir [encadré](#).

² Georges Dubruille (Douai, 12 novembre 1913-Saint-Sauveur, Vienne, 11 août 1992) : marié à Poitiers, le 28 décembre 1935, avec Françoise de la Fouchardière, fille de René de la Fouchardière, fondateur et président de la Coopérative agricole de Châtellerauld (1932-1950), membre du Comité départemental de Libération. Dont Monique (1936), Christian (1937), Michel (1939), Jean-Marie (1945), Vincent (1946), Anne (1947), Martin (1950) et Isabelle (1957). H.E.C. Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-45.

³ Louis Palanque : neveu et successeur des frères Larue (Glaciers de l'Indochine). Vice-président des Brasseries et glaciers de l'Indochine. Voir [encadré](#).

Palanque (Louis)[neveu et successeur des frères Larue (Glacières de l'Indochine)], 1324 (SIPEA), 1791 (Thanh-Tuy-Ha), 1904 (Brasseries du Cameroun), 1908 (v.-pdt BGI).

Chérifienne de participations (Société)[Sochépar], 623 (Étains de Tekkah), 1904 (v.-pdt Brasseries du Cameroun).

Denis frères (Société), 955 (Ch. et atel. réunis d'Indoch.), 1793 (SIFA), 1904 (Brasseries du Cameroun), 1908 (BGI).

Hersent (Gilbert)(1900-1969)[fils de Jean, frère cadet de Marcel], 172 (Crédit foncier colonial), 208 (Bq comm. Maroc), 225 (Fin. Rosario–Puerto-Belgrano), 305 (SOFFO), 435 (v.-pdt TAI), 479 (pdt Port de Fedhala), 480 (PQE Beyrouth), 481 (pdg Port Rosario), 585 (Ouenza), 951 (Penhoët), 1316 (pdt Énergie élect. Bizerte), 1904 (Brasseries du Cameroun).

Sochépar (Chérifienne de particip.)[= Gradis], 623 (Mines d'étain de Tekkah), 1743 (Anc. Éts Gradis), 1776 (Cultures de Diakandapé), 1902 (Brasseries du Nord-Marocain), 1904 (Brasseries du Cameroun), 1905 (Brasseries de l'Ouest-Africain), 1907 (Brasseries de la Côte-d'Ivoire).

Exploitations forestières et industrielles du Cameroun (Société d'), 1904 (adm.-dir. Brasseries du Cameroun).

Rosario-Afrique (Société), 1904 (adm.-dir. Brasseries du Cameroun).

Quilichini (P.)(comm. cptes), 1764 (SAFA-Cameroun), 1817 (Plant. des Terres-Rouges), 1904 (Brasseries du Cameroun).

Martin, 1904 (comm. cptes Brasseries du Cameroun).

SIÈGE SOCIAL : Douala (Cameroun). Correspondant en France : Société auxiliaire pour la brasserie Outre-Mer, 25, rue du Général-Foy, Paris (8^e). Tél. : LAB. 51-40.

CONSTITUTION : Société anonyme constituée le 2 février 1948 pour une durée de 99 ans.

OBJET : La fabrication et la vente de bière, boissons gazeuses, glace alimentaire et tous produits annexes. L'entreposage de toutes boissons et denrées alimentaires. La création et l'exploitation de toutes entreprises industrielles, commerciales ou agricoles se rapportant à cet objet ainsi que toute entreprise de transformation ou de conservation de produits agricoles.

CAPITAL SOCIAL : 210 millions de francs C.F.A., divisés en 280.000 actions de 750 fr. C.F.A.

PARTS DE FONDATEUR : 11.000 parts.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Avant le 31 août.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil et le solde 20 % aux parts, 80 % aux actions, sauf prélèvements facultatifs pour fonds d'amortissements, report ou réserves.

LIQUIDATION : Apurement du passif ; remboursement du capital non amorti, le solde 115 aux parts, 415 aux actions.

SERVICE FINANCIER : MM. Gaston Dreyfus et Cie ; Banque mobilière privée.

COTATION : Courtiers actions « Cote Desfossés » 142. — Notice SEF : AL 235.

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs C.F.A.)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	183.140	180.160	220.416	255.312	279.204
Réalisable :					
Valeurs d'exploitation	19.473	41.841	98.597	122.948	128.143
Débiteurs	4.593	13.653	35.611	30.329	41.715
Titres de placement	100	100	150	150	150
Disponible	3.291	20.749	9.508	3.201	14.882
Résultats	8.777	10.767	—	—	—
Comptes d'ordre	4.585	—	—	—	—
	<u>239.959</u>	<u>267.260</u>	<u>364.277</u>	<u>411.940</u>	<u>463.594</u>

PASSIF					
Capital	180.000	210.000	210.000	210.000	210.000
Provisions	3.000	—	9.922	17.982	40.887
Dettes à long terme	20.000	20.000	35.000	100.000	85.000
Dettes à court terme	13.920	37.260	168.908	83.543	114.134
Bénéfices	—	—	447	415	14.073
Comptes d'ordre	7.039	—	—	—	—
	<u>239.959</u>	<u>267.260</u>	<u>364.277</u>	<u>411.940</u>	<u>463.594</u>

SOCIÉTÉ ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Au capital de 210.000.000 de francs C.F.A.

Siège social : DOUALA

R. C. Douala 538

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PORTEURS DE PARTS

Convocation

(*L'Information financière, économique et politique*, 3 juillet 1958)

Les porteurs de parts de fondateur de la Société anonyme des Brasseries du Cameroun sont convoqués en assemblée générale, pour le 26 septembre 1958, à 16 heures, au siège de la société à DOUALA (Cameroun), en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

— Communication des résolutions votées par l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 26 septembre 1958 ;

— Lecture des rapports spéciaux du conseil d'administration et du commissaire aux comptes à cette même assemblée ;

— Approbation de la conversion en actions des parts de fondateur, de l'élévation de la valeur nominale des actions anciennes et nouvelles et des modifications corrélatives des statuts ;

— Pouvoirs en vue de l'exécution de la conversion.

Les propriétaires de parts nominatives seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

— les propriétaires de parts au porteur doivent, pour pouvoir assister ou se faire représenter à l'assemblée, déposer au siège social, cinq jours au moins avant la date de l'assemblée, soit leurs titres, soit les certificats d'immobilisation de ces titres dans une banque ou un établissement de crédit.

Les porteurs de parts qui désirent se faire représenter doivent déposer leur pouvoir au siège social cinq jours au moins avant la date de l'assemblée.

Pour enregistrement au siège social, les certificats d'immobilisation et les pouvoirs peuvent être remis jusqu'au 12 septembre 1958 ;

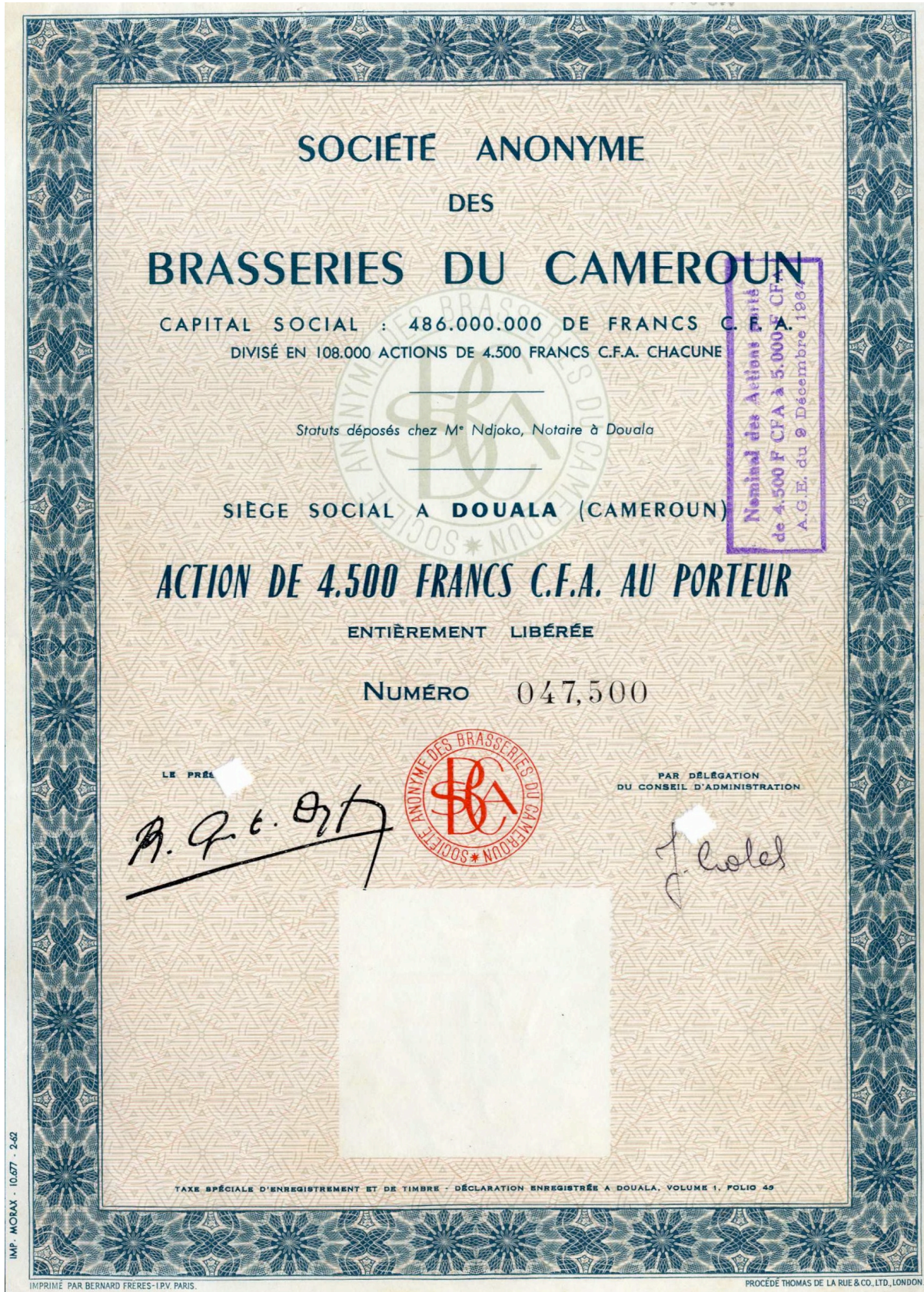
— soit chez MM. René Gaston-Dreyfus et Co, 13, rue Lafayette, à Paris ;

— soit chez la Banque mobilière privée, 22, rue Pasquier, à Paris ;

— soit chez la Société Auxiliaire pour la Brasserie Outre-Mer, 25, rue du Général-Foy, à Paris.

Le conseil d'administration.

CAPITAL : 486.000.000 F C.F.A. (1962)



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
BRASSERIES DU CAMEROUN
Capital social : 486.000.000 de FRANCS C.F.A.
divisé en 108.000 actions de 4.500 FRANCS C.F.A. chacune

Statuts déposés chez M^e Ndjoko, notaire à Douala

Siège social à Douala

ACTION DE 4.500 FRANCS C.F.A. AU PORTEUR
entièrement libérée

Nominal des actions porté
de 4.500 F CFA à 5.000 F CFA
A.G.E. du 9 décembre 1964

Le président : René Gaston-Dreyfus
Par délégation du conseil d'administration : Van de Kerchove
Taxe spéciale d'enregistrement et de timbre - Délégation enregistrée à Douala,
volume 1, folio 49
IMP. MORAX - 10.677 - 2-62
Imprimé par Bernard frères-IPV Paris
Procédé Thomas de la Rue & C^o, Ltd, London

SOCIÉTÉ ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

IMP. MORAX - 10,277 - (11-1964)

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
BRASSERIES DU CAMEROUN

CAPITAL SOCIAL : 810.000.000 DE FRANCS C. F. A.
DIVISÉ EN 162.000 ACTIONS DE 5.000 FRANCS C.F.A. CHACUNE

Statuts déposés chez M^e Ndjoko, Notaire à Douala

SIÈGE SOCIAL A **DOUALA** (CAMEROUN)

ACTION DE 5.000 FRANCS C.F.A. AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

NUMÉRO 137,905

LE PRÉSIDENT.

A. G. E. Ort



PAR DÉLÉGATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vau de Kerbo

TAXE SPÉCIALE D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE - DÉCLARATION ENREGISTRÉE A DOUALA, VOLUME 1, FOLIO 49

IMPRIMÉ PAR BERNARD FRÈRES-IPV, PARIS.

PROCÉDÉ THOMAS DE LA RUE & CO, LTD, LONDON.

Coll. Jacques Bobée
SOCIÉTÉ ANONYME
DES
BRASSERIES DU CAMEROUN
Capital social : 810.000.000 de FRANCS C.F.A.

divisé en 162.000 actions de 5.000 FRANCS C.F.A. chacune

Statuts déposés chez M^e Ndjoko, notaire à Douala

Siège social à Douala

ACTION DE 5.000 FRANCS C.F.A. AU PORTEUR
entièrement libérée

Le président : René Gaston-Dreyfus

Par délégation du conseil d'administration : ?

Taxe spéciale d'enregistrement et de timbre - Délégation enregistrée à Douala,
volume 1, folio 49

IMP. MORAX - 10.677 - 11-1964

Imprimé par Bernard frères-IPV Paris

Procédé Thomas de la Rue & C^o, ltd, London

Archives du monde du travail, Roubaix :

Cote :205 AQ 27

Société anonyme des Brasseries du Cameroun : rapports (1963-1976).

Embouteillage Coca-Cola (1963), Sprite (1971), Fanta (1972).

Maurice Norguin, ingénieur des Arts et Métiers, directeur général (1964-1971).

1966 : première chaîne d'embouteillage de bière à Yaoundé ; usine de boissons gazeuses à Garoua.

1966 : participation dans la Société camerounaise de verrerie ([SOCAVER](#)), Douala :

1967 : usines de boissons gazeuses à Bafoussam et à Ombé.

1968 : brasserie à Garoua.

1970 : brasserie à Yaoundé ; usine de boissons gazeuses à Bassa-Douala.

Who's who 1979 :

NORGUIN (Maurice), ingénieur, directeur de sociétés. Né le 10 avril 1910 à Jarnac (Charente). Fils de Paul Norguin, banquier, et de M^{me}, née Georgette Bureau. Mar. le 20 août 1940 à M^{lle} Lucienne Touzet (1 enf. : Pierre). Études : Collège La Fontaine à Château-Thierry, Lycée et École nationale d'ingénieurs arts et métiers de Châlons-sur-Marne, Institut polytechnique de Grenoble. Dipl. : ingénieur des arts et métiers, ingénieur hydraulicien. Carr. : ingénieur chef du département industriel et hydraulique de la société Auto Hall à Casablanca (1933-1942), ingénieur en chef des travaux à la Compagnie fermière des sources minérales d'Oulmès-État* (1946-1948), directeur de la Société minière interafricaine à Berberati (1949-1957), directeur de la société Les Bois du Cameroun (1958-1960) à Eseka, [directeur des Brasseries du Cameroun puis inspecteur du groupe des Brasseries et Glacières de l'Indochine à Douala \(1960-1974\)](#), président du Syndicat des industriels du Cameroun, administrateur de sociétés. Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre de la Valeur du Cameroun. Adr. : prof., boîte postale no 1595, Douala (République unie du Cameroun) ; privée, Palais Mary, 53, Promenade des Anglais, 06000 Nice.

- Les brasseries et les fabriques de boissons gazeuses
- Une usine au moins dans chaque pays, sauf en Mauritanie
(*Europe France Outre-Mer*, février 1972)

.....

Le Cameroun est le premier producteur africain francophone de bière. Le pays possède trois brasseries d'une capacité totale actuelle de 2 000 000 hl de bière par an. Le chiffre d'affaires réalisé en 1970 est le fait de la seule SABC — les deux autres sociétés n'ayant pas encore de résultats commerciaux — et s'élève à 8 318 milliards F CFA.

La Société anonyme des Brasseries du Cameroun à Douala fonctionne depuis 1948 (capital : 2.940.300000 F CFA — investissements fin 1971 : 5.554 millions). La société, qui possède cinq usines à Douala, Yaoundé, Bafoussam, Garoua et Ombé, fabrique la bière, de marque « 33 Export » et « Beaufort », des boissons gazeuses (« Coca-Cola » « Sprite », « Bireley's » sous licence), des sirops et de la glace. C'est la plus grosse brasserie d'Afrique noire francophone, avec une capacité de 1.300.000 hl de bière, 600.000 hl de boissons gazeuses (200.000 l de sirops et 55.000 t de glace), Elle a produit au cours de l'exercice 1970-1971, 815 000 hl de bière — sur lesquels 49.835 hl ont été exportés vers le Gabon (pour SEBOGA) et 5.582 hl vers la RCA —, 402.000 hl de boissons gazeuses, sur lesquels 1.044 hl ont été exportés vers le Tchad, 3.445 vers le Gabon et 1.545 vers la RCA. Le chiffre d'affaires HT pour cet exercice a été, on l'a vu plus haut, de 8.318 millions F CFA. Pour 1971-1972, la société prévoit un chiffre d'affaires de 9.500 millions, correspondant à une production de 900.000 hl de bière et 450.000 hl de boissons gazeuses notamment. La SABC, qui achève actuellement la brasserie de Bafoussam (investissements additionnels : 525 millions) est la première société camerounaise en fonction du chiffre d'affaires et du personnel employé et la troisième en fonction des investissements cumulés (en 1971).

La deuxième industrie de ce type est l'Union camerounaise de brasserie (UCB), entrée en production en 1971 à Douala (capital : 375 millions F CFA dont privés camerounais 75 %, groupe français Castel* 25 %). Les investissements se sont élevés à 800 millions F CFA. L'usine produira en première étape 75.000 hl de bière (capacité 120.000 hl) et 50.000 hl de boissons gazeuses.

La troisième brasserie est celle de Guinness Cameroun à Douala (capital 300 millions, investissements 1.400 millions) dont la production a démarré en 1970 avec une capacité de 50.000 hl/an de bière blonde, qui passera à 100.000 hl. L'unité de bière « stout », mise en service en 1970, a une capacité de 60.000 hl/an.

.....

Jean-Claude Souhaité, ingénieur de l'École polytechnique de Paris, directeur général (1974-1980).

1974 : brasserie à Bafoussam.

1979 : création de la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC) : lancement de Source Tanguy, première eau minérale naturelle produite au Cameroun.

Marcel Ille, ingénieur de l'École nationale des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, directeur général (1980-1988 : décès en France, au Val de Grâce).

1980 : lancement de la gamme Schweppes au Cameroun.

1983 - Démarrage des activités de la SEMC.

1984 : usine de Ndokoti à Douala.

1986 : boissons en boîte (quel « progrès » !)

Brasseries du Cameroun :
un rendement de 15 %
(*Investir*, 1^{er} décembre 1986)

Figurant de longue date dans notre sélection de valeurs à rendement élevé, les Brasseries du Cameroun méritent de toute évidence de s'y maintenir.

Le dernier exercice, clos le 30 juin, a encore fait apparaître des résultats favorables, en dépit de la situation économique difficile du Cameroun. Mais, dans ce pays, on a pu constater que, malgré la baisse du pouvoir d'achat de la population, les ventes de boissons continuaient à progresser.

Ainsi, le bénéfice net de l'exercice 1985-1986 s'est accru de 8 % pour atteindre 4.909 millions de francs CFA, soit plus de 96 millions de nos francs, et un montant de l'ordre de 105 F par action.

Quant au dividende, il est majoré de près de 14 % et représente pour le porteur français un coupon de 69 F (il comprend l'acompte déjà distribué en mai), donnant droit à un crédit d'impôt de 33,33 %, soit un montant global de 102 F.

Au cours actuel, les Brasseries du Cameroun restent évaluées avec modération. et, surtout, elles offrent un placement voisin de 15 % et constituent ainsi un placement attrayant.

André Siaka, ingénieur de l'École polytechnique Paris, directeur général (1988-janvier 2014).

(*Le Figaro*, 4 septembre 1989)

L'essentiel des revenus de l'entreprise provient du Cameroun (via la société SABC) qui assure entre 70 et 80 % des recettes, avec près de 5 millions d'hectolitres vendus en 1988. Si toutes les filiales de BGI en Afrique se sont montrées bénéficiaires, la situation de la SABC est tout de même en recul. Cette position [*sic* : *situation*] est directement liée aux difficultés économiques que traversent [*sic*] le Cameroun. Mais BGI reste confiant dans ce pays, « sans doute l'un des pays africains qui a le plus de chance de se sortir de la crise », estime Jacques Braut, directeur financier de BGI.

1990 (janvier) : Castel rachète les BGI.

CAMEROUN : émeutes
(*Les Échos*, 17 avril 1991)

Les brasseries du Cameroun, du groupe français Castel, ont, une fois de plus, été la cible des manifestants qui ont détruit plusieurs de leurs installations depuis le début de la semaine. Hier, la répression des émeutes a fait trois nouvelles victimes.

Les brasseries camerounaises de Castel secouées par les tensions politiques
(*Les Échos*, 31 décembre 1992)

Les tensions politiques apparues au Cameroun en 1992 ont des répercussions sur la brasserie, l'une des rares industries actives du pays. Deux groupes rivalisent sur ce marché, l'Union des Brasseries du Cameroun, l'UCB (bière « Guinness ») dirigée par Kadji Defosso, homme d'affaires bamiléké, ethnie majoritaire dans l'opposition, et la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun, la SABC (« 33 », « Beaufort », « Mutzig ») dépendant du français Castel [via BGI].

Depuis 1991, la SABC (2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991) est visée par des rumeurs sur ses liens avec le chef de l'État. Après le pillage de plusieurs de ses usines (sous prétexte que le président Biya y aurait des intérêts, ce que la SABC dément), des tracts à Douala ont appelé au boycottage de ses produits.

Kadji a, lui, des démêlés avec le fisc qui a posé le 21 décembre les scellés sur certaines de ses entreprises, dont l'UCB.

CAMEROON

The new locomotive of Western Africa

INTERVIEW DE M. ANDRÉ SIAKA, président & manager

15 novembre 2000

www.winne.com/cameroon/to02interview.html

[...] • Intéressons nous maintenant à l'entreprise dont vous êtes le directeur général : les Brasseries du Cameroun. Pourriez-vous en évoquer l'histoire et les relations qui unissent la société au groupe Castel ?

Étant entendu que le groupe Castel est un groupe familial, nous ne sommes pas très généreux en chiffres. Je vous parlerai donc plus de manière qualitative que quantitative. Les Brasseries du Cameroun ont été fondées en 1948. La société mère, à l'époque s'appelait les BGI, les Brasseries et Glaceries d'Indochine [...]. Progressivement, la société s'est développée et s'est implantée dans quatre autres villes au Cameroun : Yaoundé, puis Garoua, Bafoussam et, enfin, Limbe. La société a connu une croissance assez continue, puis elle s'est ensuite diversifiée, se constituant ainsi des filiales, dont deux importantes : celle qui produit l'eau minérale TANGUI et l'autre, qui produit des bouteilles en verre. Ces bouteilles en verre sont d'ailleurs utilisées par les brasseurs. Nos concurrents les achètent donc à notre filiale. La société a ainsi atteint des sommets en termes de croissance et de progression de son chiffre d'affaires — notamment en 1987, année au cours de laquelle l'activité de la société a été intense. Et puis, comme tout le monde, une période difficile de récession s'est abattue sur le pays, emportant dans la tourmente un nombre significatif d'entreprises dans tous les secteurs d'activités. La glissade, non ou à peine contrôlée, a duré jusqu'en 1995, date où s'est fait sentir une certaine stabilisation de la situation. Depuis deux ans, le pays a amorcé une reprise économique et celle-ci se fait naturellement sentir au niveau des Brasseries. Après une décennie de récession, l'activité économique est égale, en ce qui nous concerne, à la moitié de ce qu'elle était au moment où démarrait cette longue période de crise. En 1987, les Brasseries avaient donc une activité deux fois plus importante qu'aujourd'hui, pas en termes de chiffre d'affaires mais bien en termes d'activité. Les prix, l'inflation, la dévaluation ont fait que le chiffre d'affaire des Brasseries est à peu près équivalent à ce qu'il était alors. L'activité exprimée en nombre de bouteilles fabriquées correspond par contre à la moitié de ce que les Brasseries produisaient à l'époque. Voilà l'histoire de la société. Entre-temps, que s'est-il passé ? Les BGI étaient une filiale d'une compagnie d'assurances qui s'appelait la Compagnie du Midi. Cette compagnie d'assurance ayant été rachetée par l'assureur AXA qui ne souhaitait pas gérer d'entreprises industrielles, c'est tout naturellement qu'ont été vendues les BGI. Le groupe Castel, déjà implanté en

Afrique, s'est porté acquéreur et a donc racheté les BGI en 1990. Nous avons maintenant intégré le groupe Castel qui, en plus de la bière, est surtout connu pour les vins. C'est le premier négociant de vins en France et se trouve par ailleurs être également le premier embouteilleur d'eau minérale en France.

- Tous les brasseurs ont souffert de la crise, mais vous maintenez vos parts de marché à plus de 70 % dans les boissons alcoolisées et plus de 80 % dans les boissons non alcoolisées malgré la concurrence locale et internationale. Quels sont les avantages de compétitivité qui vous permettent de maintenir une telle emprise sur le marché ?

Quand la production baisse de volume, la part de marché peut rester la même. Si votre part de marché diminue c'est que votre compétitivité est mise en cause. C'est que d'autres prélèvent sur vous. Si vous gardez votre part de marché dans une situation de crise et de récession comme celle que nous avons connue il y a peu, cela veut dire que tous les opérateurs font face à une diminution de leur production. Nous avons néanmoins un avantage logistique énorme sur nos concurrents. Tous ont leur unique usine à Douala. Nous avons des usines dans quatre villes au Cameroun. Nous en avons fermé une pendant la crise, il en reste trois. Mais elles sont réparties sur le territoire : Yaoundé est à 250 km, Bafoussam à la même distance, mais Garoua est à près de 1.500 km. Ce qui signifie que la distribution des produits et les coûts de production locaux nous donnent un avantage énorme sur eux. Ensuite, nous avons une distribution directe et permanente dans plus de 25 villes du Cameroun. Voilà quelques atouts compétitifs qui permettent à nos produits de se trouver en n'importe quel point du territoire. Où que vous alliez, vous retrouverez un produit des Brasseries du Cameroun, même dans les coins les plus reculés.

- Quel est le chiffre d'affaires des Brasseries du Cameroun et quels sont les bénéfices enregistrés pour le dernier exercice, enfin quels sont vos objectifs en terme de croissance d'activité ?

Le chiffre d'affaires est de 170 milliards de FCFA (250 millions US\$), alors que les bénéfices enregistrés sont de 8,5 milliards de FCFA (11 millions US\$). Nous envisageons une croissance de 5 à 6 % par an et nous avons pour objectif de maintenir cette croissance au minimum sur les cinq prochaines années. Notre volonté est de croître au-dessus de ce seuil minimum qui oscille entre 5 et 6 % car les projections économiques nous laissent espérer un niveau plus élevé. Notre business plan a été déterminé en fonction de ces taux et de ces objectifs. S'agissant de ce que cela représente en volume, en nombre de bouteilles, ce sont là des chiffres que je ne peux pas vous communiquer.

- Quelle est la diffusion de vos produits dans la sous-région s'il en existe une, et si oui, le marché est-il porteur et l'exportation fait-elle partie des objectifs de la société ?

La boisson est un produit pondéreux et dont le transport est cher. Cela signifie que nous travaillons en grande partie sur un marché local. Nous vendons au Cameroun 95 % de la production et 5 % sont exportés. Mais l'exportation dans la sous-région se heurte à deux difficultés. La première est que notre groupe est installé dans les pays voisins. Ce sont donc d'autres filiales du groupe Castel, des sociétés sœurs en quelque sorte. Nous n'allons pas les concurrencer. Le fait qu'il s'agisse de produits pondéreux a pour conséquence une distribution dont le champ et l'amplitude géographique doivent être restreints par nécessité. Donc, il n'y a que deux pays où nous exportons de manière sensible : le Tchad, parce que c'est Heineken le concurrent qui y est installé ; en second lieu, la Guinée Equatoriale* parce qu'il n'y a pas de brasseries là-bas. Mais nous sommes en train de monter une brasserie en Guinée Equatoriale. Nous en avons posé la première pierre le 14 novembre 2000. La brasserie devrait être opérationnelle à la fin de l'année 2001. [...]

par Philippe Perdrix
(Jeune Afrique, 21/07/2008)
africa.jeuneafrique.com/castel-beer.html

[...] Malgré la percée de la Guinness locale au goût ambré, particulièrement appréciée entre Douala et Yaoundé, les Brasseries du Cameroun ont atteint en 2007 un niveau record de parts de marché (77,5 %) avec des ventes en progression de 13,3 %, soit 3,4 millions d'hectolitres. À la clé, un chiffre d'affaires de 185 milliards de F CFA (+ 13,1 %) et un bénéfice net de 18,6 milliards de F CFA. Castel Beer, Mützig, et 33 Export arrivent en tête. « Notre stratégie commerciale vise une croissance soutenue sur les prochaines années », assure le directeur général, André Siaka. [...]

Julien Garin

Issu du groupe Total.

• S.A. Les Brasseries du Cameroun

— Directeur administratif et financier (2012-déc 2016)

Responsable de la comptabilité générale, comptabilité industrielle, budget, reporting, contrôle de gestion, fiscalité, juridique, audit interne (Effectifs finance : 153 personnes). La société est cotée à la Bourse de Paris (Euronext), une de ses filiales est cotée à la Bourse de Douala (DSE).

— Secrétaire général (Jan 2017-mai 2018)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, supervision de l'ensemble des fonctions supports de la société : direction administrative et financière, direction des ressources humaines, direction des systèmes d'information, direction des affaires générales.

Directeur général de Nocal (Castel-BGI, Angola)(mai 2018).

Après 25 ans au poste de directeur général,
André Siaka quitte les Brasseries du Cameroun
<https://www.investiraucameroun.com/> 11 septembre 2013

C'est le départ d'André Siaka du poste de directeur général des Brasseries du Cameroun, qui barre la une de tous les quotidiens parus dans le pays ce 11 septembre 2013. C'est que, le nom d'André Siaka, diplômé de Polytechnique Paris, promotion 74, est associé à la direction générale de la filiale camerounaise du groupe Castel, depuis vingt-cinq ans (il est directeur général depuis 1988 et Administrateur directeur général depuis 2005).

Bachelier du célèbre collège Liberman de Douala en 1968, c'est en 1977 que l'ingénieur André Siaka intègre la Société anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC), où il aura en tout passé 36 ans. Avant sa nomination au poste de directeur général, celui qui a pourtant rêvé du métier de banquier (il a d'ailleurs fait une pige à la Société générale à Paris, après sa sortie de Polytechnique), aura tour à tour occupé les fonctions de chef d'embouteillage, directeur d'usine, directeur d'agence adjoint, directeur d'agence, directeur général adjoint.

Au moment de quitter la tête des Brasseries du Cameroun, officiellement en janvier 2014, André Siaka laissera une entreprise toujours leader du marché brassicole au Cameroun, avec des parts de marché qui s'apparentent à des scores à la soviétique : 82,2 % du marché de la bière, 84,7 % du marché des boissons gazeuses et 69 % des parts du marché des eaux minérales.

En plus d'avoir été pendant longtemps confondu à un meuble de la direction générale de la SABC, André Siaka était également une personnalité remarquable du

patronat camerounais, dont il a présidé aux destinées entre 1996 et 2008, à travers le Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam).

Vice-Président du groupe bancaire panafricain Ecobank Transnational, André Siaka est également administrateur de plusieurs entreprises publiques et privées. Il en est ainsi de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), du Fonds national de l'Emploi (FNE), d'Orange Cameroun, de Chanas Assurances (jusqu'à il y a quelques semaines)... Membre de la Commission des Marchés Financiers (CMF), régulateur du marché financier camerounais, ce commandeur de l'Ordre national de la valeur du Cameroun (2008) et chevalier de la Légion d'honneur française (1996), est également le consul honoraire de Monaco au Cameroun.

Les Brasseries du Cameroun changent de tête (*Jeune Afrique*, 20 septembre 2013)

Le Français Francis Batista, l'ancien directeur général adjoint des Brasseries Star Madagascar, remplacera André Siaka au poste de directeur général des Brasseries du Cameroun à partir de février 2014.

L'échéance a, semble-t-il, été longtemps retardée. Mais cette fois, c'est la bonne. André Siaka, 64 ans, tirera sa révérence en décembre, après vingt-cinq années au poste de directeur général des Brasseries du Cameroun, détenues à 51 % par Castel. Pour prendre le relais, c'est à Francis Batista que le groupe hexagonal a fait appel. Ce Français, qui est déjà arrivé au Cameroun, était jusque-là directeur général adjoint des Brasseries Star Madagascar, également filiale de Castel. Il devrait officiellement prendre ses fonctions en février 2014.

Le groupe Brasseries du Cameroun est la plus importante filiale de Castel en Afrique. Il est leader sur le marché brassicole au Cameroun, avec 82,2 % des parts du marché de la bière, 84,7 % du marché des boissons gazeuses et 69 % des parts du marché des eaux minérales. Son chiffre d'affaires hors taxes s'établit à 321,4 milliards de F CFA (environ 490 millions d'euros) en 2012, en hausse de 5,6 % par rapport à 2011.

La garde rapprochée de Pierre Castel par Baudelaire Mieu, Marion Douet, Omer Mbadi (*Jeune Afrique*, 14 décembre 2015)

Michel Palu

Le fils de Pilar, la défunte sœur aînée de Pierre, est l'un des plus proches neveux du patron, avec qui il partage de nombreux souvenirs. Cet homme de 72 ans au « look un peu John Wayne, avec ses cheveux blancs gominés » est l'homme de Castel en Afrique centrale, où il s'appuie sur ses deux gendres : Fabrice Bonatti, patron de la Société des brasseries du Gabon (Sobraga), influent dans toute la région, et Guillaume Sarra, actuel directeur général adjoint des Brasseries du Cameroun – dont Michel préside le conseil d'administration.

ÉCONOMIE
Brasseries : au Cameroun, l'UCB booste ses capacités
par Omer Mbadi, à Yaoundé

(Jeune Afrique, 25 décembre 2015)

En pleine restructuration, le brasseur du groupe Kadji veut passer à la vitesse supérieure. Après avoir augmenté son capital, il investit dans de nouveaux équipements.

Le Petit Poucet de l'industrie brassicole du Cameroun est bien décidé à passer à l'offensive. Depuis quelques mois, l'Union camerounaise de brasseries (UCB) n'a cessé de multiplier les initiatives en ce sens. Dernière en date, une augmentation de capital faisant passer celui-ci de 2,9 milliards de F CFA à 25 milliards de F CFA (38,1 millions d'euros). Les détails de l'opération, dont on peine à savoir si elle repose sur un apport d'argent frais ou sur une réévaluation des actifs (plus-value de réévaluation), ou encore sur les deux options, n'ont pas été communiqués – l'omerta fait partie de l'ADN de cette entreprise familiale. Mais son objectif est clair : augmenter les capacités du brasseur face à une rude concurrence.

En début d'année déjà, l'UCB a profité des avantages fiscaux et douaniers prévus dans une loi de 2013 sur les incitations à l'investissement pour lancer un projet de 9,6 milliards de F CFA : l'installation d'une deuxième chaîne d'embouteillage pouvant produire 36 000 bouteilles par heure dans son usine de la zone industrielle de Bassa, à Douala. Ce projet représente la première étape d'un programme d'investissement de 20 milliards de F CFA validé en 2013 qui prévoit par ailleurs la construction de deux usines de production à Yaoundé (36 000 bouteilles par heure) et à Bafoussam (25 000 par heure).

Ce processus devrait parachever la restructuration du brasseur camerounais, qui a connu une descente aux enfers durant la première décennie du XXI^e siècle. Alors dirigée par Gilbert Kadji, l'un des fils du fondateur, Joseph Kadji Defosso, l'UCB a eu beaucoup de mal à se maintenir sur un marché largement dominé par les Brasseries du Cameroun (SABC, groupe Castel) et Guinness (groupe Diageo). Après avoir longtemps stagné autour de 8 % de part de marché, le fleuron du groupe Kadji a vu ses ventes fondre au fil du temps. En 2008 par exemple, celles des bières reculent de plus de 16 % et celles des boissons gazeuses de 14 %. Et le lancement de l'eau de source Madiba n'est pas une réussite.

Pour ne rien arranger, la politique des ressources humaines de l'entreprise, peu encourageante, entraîne un important turnover. De quoi être nostalgique du début des années 1990, lorsque, profitant de la défiance d'une partie des Camerounais à l'égard des produits français dans un contexte de contestation du régime de Paul Biya et tirant sur la fibre nationaliste, l'UCB parvenait à atteindre près de 30 % de part de marché.

« Capsules gagnantes »

C'est en 2010, avec l'arrivée à sa tête d'Ajewole Ikeola Adebayo, que cette spirale est stoppée. Sous la houlette du Nigérian, un plan de restructuration est mis en place, mettant l'accent sur la distribution directe avec le renforcement de son parc de véhicules et de sa présence dans les points de vente. Plus que tout, le nouveau patron a réactivé les campagnes agressives sur les « capsules gagnantes », qui permettent de remporter des bouteilles gratuites.

Les premiers bons résultats ne tardent pas. Les ventes de King Beer et de Kadji Beer décollent. La part de marché de ses bières passe de 3,5 % à plus de 6 % entre 2010 et 2014. « L'accent mis sur la qualité des produits, un aspect longtemps négligé par le précédent management, est en grande partie à l'origine de ce regain d'intérêt des consommateurs », selon un connaisseur du secteur.

En dépit de l'élargissement de la gamme « Spécial » et l'introduction des bouteilles en plastique, les boissons gazeuses n'empruntent cependant pas la même trajectoire. Leur part recule – de 2,3 % à 0,8 % entre 2011 et 2014 – sur ce créneau très concurrentiel, qui a entre-temps vu arriver Source du Pays et Nana Bouba Beverage Company (Nabco). « C'est le segment qui enregistre le plus d'innovations avec la

création de nouveaux parfums. En outre, les consommateurs préfèrent désormais les jus naturels et fruités. Des évolutions dont l'entreprise n'a pas encore tenu compte », soutient notre analyste. Un retard que les investissements envisagés ne tarderont probablement pas à combler.

JOSEPH KADJI DEFOSSO, JAMAIS TRÈS LOIN

Officiellement, il a passé la main, mais Joseph Kadji Defosso, 91 ans, continue néanmoins de garder un œil sur ses affaires. En 2013, c'est lui-même qui a validé le programme d'investissement pour accroître les capacités de l'UCB. En mai, en tant que partenaire, il était en première ligne lors de l'inauguration de Kadji Square, le supermarché que Super U vient d'implanter à Douala.

Pour relancer l'UCB, qu'il a fondée en 1972, ce natif de Bana (en pays bamiléké) – dont il est l'édile encarté RDPC (parti au pouvoir) – a pris la décision en 2010 d'écarter son fils Gilbert de la gestion opérationnelle. Mais sa fille Nicole demeure sa « femme de confiance » au sein de la principale filiale du groupe Kadji, dont les frontières s'étendent jusqu'aux assurances, à l'hôtellerie, à la minoterie, au transit, au transport maritime, au sport et à la distribution.

Boissons : les Brasseries du Cameroun perdent de leur avance par Omer Mbadi, à Yaoundé (*Jeune Afrique*, 2 juin 2016)

La filiale du groupe Castel enregistre un résultat net de 18,8 milliards de F CFA, pour un chiffre d'affaires consolidé de 346,2 milliards de CFA (527,7 millions d'euros) à la fin 2015. Tout en demeurant le leader du marché brassicole camerounais, ses parts de marché continuent de reculer sur ses différents segments.

Après un décrochage en 2014, le bénéfice de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC) accuse un nouveau recul en 2015. Son résultat net s'élève à 18,8 milliards de F CFA, en baisse de 5,9 milliards de F CFA (-23,8 %) par rapport aux 24,7 milliards dégagés en 2014.

En progression il y a deux ans, son chiffre d'affaires s'est tassé de 351,7 milliards en 2014 à 346,2 milliards de F CFA en 2015 (527,7 millions d'euros), soit une légère baisse de -1,6 %.

Bien que leader sur tous les segments du marché camerounais des boissons, la filiale du groupe Castel, dont le titre est coté sur le marché d'Euronext Paris, continue de voir ses parts rognées par ses concurrents, selon une analyse livrée par le groupe brassicole lui-même dans son rapport annuel.

Une bourse qui ne lui en tient pas particulièrement rigueur puisque le titre cotait jeudi à son niveau moyen de l'année 2016, autour de 115 euros le titre.

Bière : SABC affecté par une hausse des taxes

Dans un contexte de contraction du marché de la bière de -2,9 %, les Brasseries du Cameroun ont écoulé 5 millions d'hectolitres de bière au 31 décembre 2015 (-5,7 %), soit 78 % de parts de marché.

Une dégradation en partie imputable la hausse du droit d'accises sur ce produit "qui s'est traduit par une augmentation de 20 % du tarif de la bière", entre "50 et 100 F CFA" par bière, selon SABC.

Il s'agit d'une taxe spécifique sur la consommation applicable à certains produits au regard de leur nocivité ou de leurs effets sur la santé publique. Elle a doublé le 18 février 2015, passant de 12,5 à 25 % pour les bières par exemple – le lobbying de la SABC n'ayant pas empêché son entrée en vigueur.

Boissons gazeuse : une concurrence exacerbée

Un tassement qui est également observable sur le segment des boissons gazeuses (marque Top déclinée en plusieurs parfums vendus 400 ou 1 000 F CFA), et des Coca-Cola dont SABC est l'embouteilleur. Là aussi, la part de marché de SABC s'érode quelque peu, avec 59,1 % de parts de marchés contre 64,9 % l'an passé.

Cette perte profite essentiellement à son concurrent Source du Pays qui gagne cinq points (à 35,5 % de parts de marché, le reste allant Guinness, UCB et Nabco).

Mais, la filiale du groupe Castel ne compte pas en rester là. « Afin de regagner nos parts de marché, nous avons décidé de baisser le prix de la gamme Top de 20 % au 1er février 2016. Cette mesure permettra à SABC de reprendre le leadership sur le segment des boissons gazeuses », expose le rapport.

Dans les eaux minérales, SABC et Source du pays voient leur part de marché reculer, à 56,9 % et 33,4 % respectivement. Tous deux subissent l'arrivée de nouveaux acteurs, à l'instar de Nabco de Nana Bouba Group.

EMMANUEL DE TAILLY REMPLACE FRANCIS BATISTA
AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES BRASSERIES DU CAMEROUN
D'après <https://www.cameroun24.net/> 9 décembre 2016

Un conseil d'administration de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC), tenu à Paris le 7 décembre 2016, a procédé à la nomination d'Emmanuel de Tailly au poste de directeur général. Il remplace Francis Batista qui, en 2013, avait succédé au Camerounais André Siaka.

Emmanuel de Tailly, qui était le directeur régional océan Indien du groupe Castel et PDG adjoint des Brasseries Star, à Madagascar, prendra officiellement ses fonctions ... en janvier 2017. Le nouveau promu retrouvera un pays dans lequel il aura séjourné entre 2000 et 2003, comme directeur régional Afrique centrale de Maersk.

Le nouveau DG des Brasseries du Cameroun totalise 12 années d'expérience au sein du groupe Castel. Il a tour à tour occupé les postes de directeur général des Brasseries du Tchad, du Togo et de la RDC.

Emmanuel de Tailly arrive à la tête d'une entreprise qui a officiellement contrôlé 78 % du marché de la bière au Cameroun en 2015 (contre 14,4 % pour Guinness et 7,2 % pour UCB), avec 510,43 millions de litres vendus, en baisse de 5,7 % par rapport à l'année précédente.

Dans le même temps, les volumes de vente de Guinness Cameroun progressaient de 12 %, à 94,3 millions de litres ; contre une croissance des ventes de 8,6 % pour UCB sur la même période.

Les Brasseries du Cameroun à la recherche des parts de marché perdues
(*Jeune Afrique*, 1^{er} août 2017)
par Omer Mbadi

Les mauvaises nouvelles s'enchaînent à la Société anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC). Le 7 juin, les actionnaires ont annoncé renoncer à leurs dividendes pour tenir compte des difficultés chroniques de trésorerie. La perte en 2016 de son hégémonie sur le segment des eaux minérales a rendu fébrile le management de la société, filiale à 75 % du groupe Castel et cotée à Paris. Supermont, marque embouteillée par Source du pays, la société du Libanais Nesslerallah El Sahely, fait

désormais la course en tête avec 52 % de parts de marché, contre 36 % pour SABC, détentrice des marques Tanguil et Aquabelle.

SABC perd également du terrain sur le segment crucial de la bière, qui lui assure plus de la moitié de ses revenus. Sa part de marché est tombée de 81 % en 2014 à 74 % en 2016, alors que Guinness Cameroun (filiale du géant britannique Diageo) et l'Union camerounaise des brasseries (UCB) progressent. Elle recule également sur celui des boissons alcoolisées à base de spiritueux face à Guinness, son unique adversaire sur ce segment. Seule consolation : les boissons gazeuses, où sa part de marché progresse de 6 points sur la période, pour atteindre 71 %.

Importations frauduleuses

« Chez Castel, on n'aime pas jouer les seconds rôles dans un pays africain », relève le consultant en marketing Raymond Abanda, ancien dirigeant chez Guinness, qui connaît bien la culture d'entreprise de son ex-concurrent et ne s'étonne pas que la contre-offensive se prépare au Cameroun. Ces reculs commerciaux se ressentent logiquement dans les états financiers. Le chiffre d'affaires global a baissé de 5 % en deux ans, tombant à 334,7 milliards de F CFA (510 millions d'euros) en 2016, quand le bénéfice plongeait de 46 %, à 13,3 milliards de F CFA.

« Le secteur des boissons est fortement concurrentiel et sa rentabilité ne cesse de se dégrader au Cameroun en raison de la baisse du pouvoir d'achat, du fait du contexte économique régional difficile en Afrique centrale, mais également d'une pression fiscale sur notre activité qui a doublé en trois ans, pour atteindre 55 % du chiffre d'affaires hors taxes », regrette Emmanuel de Tailly, le directeur général des Brasseries du Cameroun.

LA TRÉSORERIE A ÉTÉ MOBILISÉE POUR DES DÉPENSES MARKETING AU DÉTRIMENT D'INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Cette hausse des taxes a poussé la société camerounaise à monter ses prix au niveau des produits premium de Guinness. Ce qui a entraîné, en outre, la hausse des importations frauduleuses de cannettes en provenance du Nigeria (favorisées par la dévaluation du naira) et de la Guinée équatoriale. Les Brasseries du Cameroun ont aussi pâti de la reprise de Source du pays en 2011 et de l'arrivée de Nana Bouba Beverage Company (Nabco) en 2014 – qui profitent d'exonérations fiscales dévolues aux nouveaux investisseurs.

Ces nouveaux adversaires n'ont cessé de tirer les prix vers le bas et de multiplier les campagnes de promotion, essentiellement dans les boissons gazeuses et les eaux minérales. Forcée de riposter, SABC a fait perdurer ses « promotions capsules » sur la bière, « ce qui a mobilisé la trésorerie pour des dépenses marketing au détriment d'investissements structurants, notamment pour la logistique », reconnaît le dernier rapport de gestion du conseil d'administration.

Plan de relance...

Le climat social s'est en outre tendu ces dernières années avec un préavis de grève en avril 2016 qui a entraîné une augmentation de la masse salariale. Résultat : le déficit de trésorerie atteint désormais 45 milliards de F CFA. « Il s'est constitué depuis six ans, au fur et à mesure de la dégradation de la rentabilité. Il faudra plusieurs années pour le réduire à un niveau raisonnable, mais nous engageons toutes les actions possibles en ce sens. Nous nous sommes ainsi séparés de la filiale équato-guinéenne Soequibe », fait valoir Emmanuel de Tailly.

LA RENTABILITÉ NETTE DOIT PASSER DE 4 % À 20 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En poste depuis le 1^{er} janvier 2017, le directeur général, ancien patron de Star, la filiale malgache du groupe Castel, élabore sa riposte. « En trois ans, nos parts de

marché de la bière, des boissons gazeuses et des eaux doivent respectivement être portées à 80 %, 85 % et 70 %, annonce-t-il. Ce qui implique que la rentabilité nette passe de 4 % à 20 % du chiffre d'affaires, afin d'affecter la moitié du résultat à la rémunération des actionnaires et l'autre moitié aux fonds propres, dans le but de renouveler l'outil de production tous les dix ans. »

L'entreprise compte investir 30 milliards de F CFA, financés par un emprunt sur cinq ans. « 60 % de cette enveloppe seront destinés à renforcer nos capacités industrielles [notamment les lignes d'embouteillage en plastique PET, actuellement un des points faibles du groupe, et de fabrication de cannettes]. Nous consacrerons aussi 30 % de cette somme à consolider la logistique », poursuit le dirigeant de SABC.

... et réorganisation

Ce plan de relance s'accompagne d'une réorganisation du groupe. Pour réduire ses charges fixes, SABC a absorbé sa filiale Siac (bière). La maison mère récupère aussi la distribution de la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), qui se cantonnera désormais exclusivement à la production de Tanguil. Un comité de direction regroupant les principaux dirigeants du groupe ainsi que les patrons des filiales SEMC et Socaver (emballages) s'occupe désormais de la stratégie, tandis qu'un autre, chargé des performances d'exploitation, intègre les responsables des huit usines.

Pour faciliter la reconquête, des acquisitions pourraient suivre. « Je ne serais pas surpris qu'en plus de ce plan il y ait dans les prochains mois des tentatives de rachat pour freiner l'ardeur de la concurrence », confie Raymond Abanda.

Répartition des ventes de SABC en 2016

Bière : 58,8 %

Boissons gazeuses : 32,3 %

Boissons à base de spiritueux : 4,2 %

Eaux : 4,6 %

Soeugibe sous pavillon gabonais

(*Jeune Afrique*, 1^{er} août 2017)

par Omer Mbadi

Tour de passe-passe au sein du groupe Castel : la Société anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC) s'est séparée le 31 mai de sa filiale équato-guinéenne. La Société des brasseries du Gabon (Sobraga), elle aussi filiale du groupe français, a repris 55 % des parts de la Sociedad Ecuatoguineana de Bebidas (Soeugibe).

« Cela permet le désendettement de SABC dans un contexte de dévaluation possible du franc CFA », indique Emmanuel de Tilly, directeur général de l'entreprise camerounaise.

.....

La SEMC en perte de leadership au Cameroun

par Omer Mbadi

(*Jeune Afrique*, 14 février 2018)

En zone Cemac, le groupe Castel a établi une répartition des marchés pour ses sociétés d'eaux en bouteille. Soboleco reste sur le marché gabonais, en dépit de sa capacité à exporter.

Plus solide et plus ancienne au sein du groupe, sa filiale Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC, groupe Brasseries du Cameroun) approvisionne les marchés camerounais, tchadien, centrafricain et même équato-guinéen.

Menacée par l'essor de source du pays

Soumise à une rude concurrence depuis 2010, avec l'arrivée de trois nouveaux acteurs sur le marché, SEMC, qui produit l'eau minérale Source Tangui (32 % de parts de marché), a perdu son leadership en 2016 au Cameroun, au profit des eaux Supermont (56 % de parts de marché), appartenant à Source du Pays, contrôlé par le Libanais Nessrallah el-Sahely. SEMC serait davantage fragilisée si Soboleco venait à attaquer aussi ses marchés traditionnels.

Cameroun : le gouvernement retoque la hausse du prix des bières et des sodas
par Omer Mbadi, à Yaoundé
(*Jeune Afrique*, 7 mars 2019)

Le ministre camerounais du Commerce vient de suspendre les mesures prises les 1er et 4 mars par les trois brasseurs nationaux et dénonce la « précipitation » avec laquelle ces derniers ont agi, sans son approbation.

La hausse des prix des boissons de 25 à 50 F CFA (4 à 8 centimes d'euro), décidée par trois grands brasseurs camerounais au début du mois de mars (Société anonyme des brasseries du Cameroun, Union camerounaise des brasseries, Guinness Cameroon) est finalement suspendue.

Cette décision ressort de la réunion de concertation organisée le 6 mars par le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. Ce dernier avait convié les associations de défense des consommateurs, les distributeurs de boissons et les brasseurs, pour discuter des conséquences de cette hausse des prix.

« Il y a eu précipitation et erreur de méthode », a estimé le ministre sur les antennes de la radio nationale. « Aucun barème ne peut entrer en vigueur s'il n'a été préalablement approuvé par le ministre en charge des prix. Et cette formalité n'a pas été respectée », a-t-il poursuivi.

Après l'intervention de Luc Magloire Mbarga Atangana, les brasseurs semblent désespérés : « C'est grâce justement à une concertation avec l'administration fiscale, sur invitation du même ministre, que nous avons d'un commun accord, après simulation de l'impact, arrêté la hausse du prix de 50 F CFA », peste l'un des brasseurs contacté par Jeune Afrique.



Pierre Castel, ici avec Paul Biya, président du Cameroun, à Yaoundé en 2019. Sa conquête de l'Afrique a débuté dans les années 1960 en vendant du vin au Gabon.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Après le départ de Heineken, Castel seul maître à bord de SABC
par Omer Mbadi, à Yaoundé
(*Jeune Afrique*, 4 août 2020)

Le géant hollandais de la bière a cédé à Castel, pour 64 millions d'euros, sa participation dans la Société anonyme des brasseries du Cameroun.

Conformément à un engagement pris le 20 janvier auprès des Brasseries et glaciers internationales (BGI), filiale de Castel détentrice de 73,66 % des parts de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC), le groupe hollandais Heineken a vendu à cette dernière ses 501 977 actions dans l'entreprise, représentant 8,75 % du capital, pour un montant estimé à 42,3 milliards de francs CFA (64,5 millions d'euros).

BGI a en effet lancé, en début d'année, une offre publique d'achat (OPA) simplifiée, visant, outre le géant hollandais, tous les actionnaires représentant le flottant (7,58 % des parts) – dont 400 petits porteurs locaux cumulant 5,59 % des parts de l'entreprise.

Objectif de la filiale de Castel, qui proposait 128,5 euros par action : contrôler avec la Société nationale d'investissement (SNI), le capital-investisseur public camerounais (10 % des parts) au moins 92,2 % du capital de SABC.

Sortie de l'indice parisien Euronext

Si l'opération a été officiellement clôturée en juin, les tractations pour atteindre l'objectif se poursuivent, a appris *Jeune Afrique*.

Cette OPA permet en outre à l'entreprise dirigée par Emmanuel de Tailly de se retirer du marché réglementé d'Euronext à Paris, comme le stipule la réglementation quand les actionnaires majoritaires détiennent au moins 90 % des actions.

« Très peu de transactions sur les actions SABC ont lieu sur le marché boursier et ce depuis plusieurs années. Le maintien de la cotation des actions SABC n'est donc plus considéré par SABC comme un élément susceptible de lui assurer de meilleures conditions de financement, mais constitue au contraire une source de coûts supplémentaires », précise la Société des brasseries et glaciers internationales dans le communiqué relatif à son OPA.

Ce retrait lui permet en outre de se conformer à la réglementation camerounaise, qui exige que des actions émises par des entreprises locales soient dorénavant centralisées auprès de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), qui joue désormais le rôle de dépositaire central dans le nouveau marché financier régional.

Première industrie agroalimentaire du pays, le groupe SABC – contrôlé par Investment Beverage Business Fund (IBB Fund), le fonds d'investissement du groupe Castel immatriculé à Singapour – a réalisé un chiffre d'affaires de près de 310 milliards de F CFA en 2019, pour un bénéfice de 16,6 milliards de F CCA.

Pascal Monkam

<https://www.investiraucameroun.com/> 27 février 2021

Sur les différentes plateformes digitales du groupe SABC, le leader du marché brassicole au Cameroun, il n'y en a que pour Pascal Monkam, depuis le 27 février 2021, date du décès en Afrique du Sud de ce multimilliardaire, distributeur de la première heure des produits de la filiale locale du groupe Castel. « Ami et ancien associé du président Pierre Castel dans la toute première installation du groupe au Cameroun, il faisait partie des 52 distributeurs qui étaient au départ de l'aventure du groupe SABC en 1948 », rappelle le groupe SABC.

Pour exalter les vertus de fidélité et de loyauté du défunt homme d'affaires, le groupe brassicole révèle qu'« à la création de la société Union camerounaise des brasseries (UCB) en 1969, 51 de ces distributeurs sont devenus actionnaires de UCB. Seul Monkam Pascal choisit de rester fidèle à la SABC. Avec sa disparition, le groupe Castel perd un fidèle parmi les fidèles. Pour durer aussi longtemps en business, avoir les mêmes partenaires, il faut de la méthode, du caractère, et surtout une qualité rare : la loyauté. Avec le groupe SABC, il avait la loyauté en partage ».

Fort de sa loyauté envers son « ami » Pierre Castel, Pascal Monkam finira par devenir le « plus gros distributeur des Brasseries du Cameroun, en volumes », ainsi que le plus « gros concessionnaire de tous les temps » du leader du marché brassicole dans le pays.

Déjà donné pour mort le 18 février 2021, avant un démenti de sa famille, Pascal Monkam a donc finalement quitté la scène le 27 février, à 90 ans. Il est décédé en Afrique du Sud, pays dans lequel il a lourdement investi, dès la fin de l'apartheid.

En effet, ce capitaine d'industrie, qui dispose d'une chaîne de cinq hôtels au Cameroun (Yaoundé, Douala et Bafang), est également propriétaire des tours jumelles Monkam Pascal, du Pretoria Hôtel, du Tamboti Lodge et du Park Lodge Hôtel, tous bâtis dans le pays de Nelson Mandela.

CAMEROUN-INDUSTRIE: LA SABC INVESTIT DANS UNE MAÏSERIE
<https://inafrik.net/> 19 juillet 2021

Au mois d'août 2021, le groupe SABC, leader du marché brassicole au Cameroun, va lancer les activités de sa nouvelle filiale : la Compagnie fermière du Cameroun (CFC).

À travers la CFC, le groupe brassicole ambitionne de produire 30.000 tonnes de gritz de maïs chaque année pour la fabrication de la bière, grâce à la transformation de 60.000 tonnes de maïs brut achetées auprès des producteurs locaux. Pour ce faire, la SABC a construit dans la localité de Mbankomo, non loin de la capitale camerounaise, une unité de transformation ultramoderne, pour un montant de 18 milliards de FCFA, révèle le directeur général de la SABC, Emmanuel de Tilly.

À en croire M. de Tilly, en plus des 10.000 tonnes de gritz achetées chaque année chez Maïscam, une unité agro-industrielle située dans la partie septentrionale du Cameroun, la production de CFC permettra à la SABC de satisfaire entièrement sa demande en gritz de maïs, tout en dopant la valeur ajoutée locale dans ses produits. « Avant mon arrivée, SABC était à 35 % de valeur ajoutée locale dans ses produits. Aujourd'hui, nous en sommes à moins de 60 % et ambitionnons d'atteindre 75 % à terme », explique le DG de la SABC.

Par ailleurs, CFC contribuera à développer une véritable chaîne de valeur du maïs, avec un accroissement des revenus pour les producteurs. En effet, selon les projections de la SABC, la production de 30.000 tonnes de gritz par an implique le développement de 12.000 hectares de maïs par 30 à 40.000 paysans, qui seront structurés en coopératives pour un meilleur accompagnement par la CFC. « De ce point de vue, nous comptons nous appuyer sur le Pidma (Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles, NDLR) », explique Emmanuel de Tilly.

Pour rappel, le Pidma est un projet financé au Cameroun par la Banque mondiale, à hauteur de 50 milliards de FCFA. À travers divers accompagnements des coopératives de producteurs, ce projet vise à développer les chaînes de valeurs du manioc, du maïs et du sorgho dans le pays, afin d'approvisionner les agro-industries locales et limiter les importations de ces matières premières agricoles.

SOURCE : investiraucameroun.com

Les Brasseries du Cameroun :
deux agents trouvent la mort à l'usine de Koumassi (Douala)
par Bertin-Onana, 19 novembre 2021
<https://www.journalducameroun.com/>

La société anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC) a annoncé, dans un communiqué, la mort de deux de ses agents...

... «En dépit du dispositif QHSSE, des consignes de sécurité comme de la formation permanente mises en place pour garantir la sécurité au travail des 6.000 employés et prestataires du Groupe SABC, un employé et un prestataire du Groupe SABC en service à l'usine de Koumassi ont trouvé la mort dans le cadre de leur travail dans la nuit du 18 au 19 novembre 2021 dans des circonstances encore non expliquées à ce stade ».

La Direction générale précise que « les responsables des départements concernés se sont rendus immédiatement sur les lieux hier soir pour rencontrer le personnel de l'usine de Koumassi et prendre les mesures d'urgence avec l'instauration immédiate d'une cellule de crise ».

Avant d'ajouter que : « La recherche des causes est en cours et les autorités concernées ont été immédiatement informées. Le directeur général du Groupe SABC exprime sa douleur et sa compassion face à cet accident malheureux et adresse en son nom personnel et au nom de la Gouvernance du Groupe SABC ses sincères

condoléances aux familles des défunts que nous soutiendrons dans cette épreuve douloureuse ».

Emmanuel de Tailly (DG SABC) : «
La guerre en Ukraine et la crise du fret nous frappent de plein fouet »
Bougna.net, 27 avril 2022

Au cours d'une visite des installations de la Société anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC) par l'Association des journalistes de la presse économique, Emmanuel de Tailly, le directeur général, a bien voulu répondre à nos questions sur cette actualité brûlante.

- Depuis 2020, le marché international subit d'importantes perturbations. On a connu la crise sanitaire, avec le COVID-19, puis la crise du fret maritime, et, aujourd'hui, les marchés subissent les effets de la guerre en Ukraine. Quel est l'impact de ces crises sur les activités de la SABC ?

Sur la guerre en Ukraine, nous sommes frappés très violemment. Le cours des matières premières a flambé. Le cours du fret, on subissait déjà les conséquences du Covid. Il y a aussi le cours du fioul qui est très élevé.

Ces hausses impactent notre rendement. Nous sommes en discussion, notamment avec le ministère du Commerce, pour voir comment, de manière intelligente et coordonnée, cela peut être un enjeu de rentabilité pour notre entreprise. Puisqu'il faut pouvoir réinvestir le minimum prévu tous les ans pour maintenir les infrastructures telles que vous les avez vues. C'est 30 milliards de FCFA par an. C'est les 2/3 de notre chiffre. Il faut avoir cette rentabilité pour que les investissements d'aujourd'hui génèrent les performances de demain. C'est essentiel.

- En 2019, dans une interview que vous avez bien voulu nous accorder, vous informiez que le parc automobile de la SABC est constitué d'environ 1.000 véhicules qui transportent 3 millions de bouteilles par jour. Trois ans après, au regard de vos activités, ce parc a-t-il progressé ou régressé ?

Notre parc d'à peu près 1 000 véhicules est resté stable. Nous n'avons pas diminué ce parc, nous l'avons par contre renouvelé. Nous sommes sur des bases beaucoup plus modernes. Nous allons accumuler la capacité de transport au travers de la palletisation.

Aujourd'hui, avec un parc identique, nous arrivons à faire 15 % de transport en plus, avec la palletisation. De manière à ce que nous ayons également la capacité de faire mieux tous les deux ans dans le chargement et le déchargement.

Les transporteurs se sont retrouvés dans ce fonctionnement, ils sont plus performants.

L'idée c'est d'avoir un taux de remplacement qui soit le plus rapide possible, de manière à ce que nous ayons un transport qui ne mette pas plus camions sur les routes. Nous travaillons avec Camrail lorsqu'on achemine les matières premières dans le Nord.

- Parmi ces véhicules, vous avez des véhicules légers, mini-SUV, Pick-up. Ces deux dernières années par exemple, vous en avez acquis environ 200 auprès du concessionnaire automobile Tractafic Motors Cameroun. Est-ce un choix inconditionnel que faites de ce concessionnaire ? Y a-t-il des raisons qui dictent vos choix ?

Tractafic avait remporté ces appels d'offres. Demain, ça peut être quelqu'un d'autre. Il faut, pour cela, que les véhicules respectent notre cahier de charges qui est précis. Il faut, par exemple, s'assurer que toutes les procédures de dédouanement soient respectées. Ils doivent être équipés de tous les systèmes de traçage (GPS, caméra).

Nous essayons d'avoir des véhicules dont les qualités de consommation soient les plus optimales.

Je voudrai vous faire remarquer que quand on achète 200 véhicules légers, on sort 200 véhicules. Il ne s'agit pas d'un accroissement du parc, il s'agit d'un renouvellement du parc.

Nous faisons des appels d'offres sur la base d'un cahier de charges précis. Ça se fait à peu près tous les deux ans.

Qui est Stéphane Descazeaud,
le nouveau directeur général de la Société anonyme des Brasseries du Cameroun ?
par Didier Ndengue
D'après <https://ndengue.com/> avril 2022

Il prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2022. Stéphane Descazeaud dont la nomination au poste de directeur général a été officialisée par le conseil d'administration de la Société anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC) lors de sa session du 13 avril, va désormais conduire le navire du géant brassicole.

Agé de 48 ans, marié et père de 5 enfants, Stéphane Descazeaud est un habitué des challenges. Il est titulaire d'un master en économie de l'Université Paris Dauphine. Il pilotait depuis 2017 l'ensemble des activités africaines du Groupe Crown, une entreprise américaine de fabrication d'emballages dont le chiffre d'affaires atteint 11 milliards USD.

Il avait démarré sa carrière en France, en octobre 2001 chez L'Oreal Luxury Brands au poste de Key Account Manager avant de rejoindre Crown en 2004.

Agribusiness : au Cameroun, Castel défie Noutchogouin, le roi de la filière avicole
par Omer Mbadi
(*Jeune Afrique*, 2 mai 2022-3 avril 2023)

Le rapport de force était clairement déséquilibré au salon avicole international de Yaoundé (Savi) qui a fermé ses portes le 28 avril 2022. Leader historique du secteur avicole camerounais, le groupe Noutchogouin Jean Samuel (NJS, du nom de son fondateur) domine de loin la manifestation de sa présence, en occupant huit stands à travers ses trois filiales : Société des provenderies du Cameroun (SPC, alimentation du bétail et œufs de table), Agrocarn (production de poussins d'un jour) et Belgocarn (importation et commercialisation des intrants). Face à une telle démonstration de force, la Compagnie fermière camerounaise (CFC) fait figure de Petit Poucet avec un seul stand.

Une place pour chacun

Pourtant, l'arrivée de cette dernière n'est pas passée inaperçue. Ce nouveau-né de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC) concrétise l'ambition agro-industrielle du groupe Castel, selon Emmanuel de Tailly, le patron de la SABC. Le projet, d'un coût de 25 milliards de francs CFA, comprend la maïserie de 40.000 tonnes annuelles, installée à Mbankomo dans la banlieue ouest de Yaoundé, et la ferme parentale à Mbandjock à une centaine de kilomètres de la capitale.

Il vise d'abord à assurer l'approvisionnement des brasseries du Cameroun en griz de maïs, afin de réduire sa dépendance aux importations. Mais il ambitionne d'aller jusqu'au bout de la chaîne de valorisation de ce produit, notamment par la production

d'aliments pour animaux, à raison de 11.400 tonnes annuelles, tout en se lançant dans l'élevage. Quant à la ferme de Mbandjock, elle va traiter annuellement 5,8 millions d'œufs à couvrir, importés pour l'instant, et commencera à en produire sur place dès juillet prochain. Déjà, 17.500 parents et 90.000 poussins chair en sortent chaque semaine, des productions appelées à tripler et à doubler respectivement lorsque l'activité atteindra sa vitesse de croisière, dans un an.

.....

Brasseries du Cameroun : pourquoi Emmanuel de Tailly a jeté l'éponge
par Omer Mbadi à Yaoundé
(*Jeune Afrique*, 12 mai 2022)

La démission du dirigeant français vient d'être officialisée. De nombreuses défaillances ont conduit à un audit de sécurité dans l'entreprise et précipité le départ du représentant du groupe Castel au Cameroun.

Trêve de rumeur, les choses sont désormais officielles. Un mois après que le conseil d'administration de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC) a accepté la démission d'Emmanuel de Tailly, le 13 avril à Paris, la nouvelle a été rendue publique. Le Français sera remplacé par son compatriote Stéphane Descazeaud, qui prendra les rênes du leader du secteur brassicole dès le 1^{er} juillet.

Cette décision vient mettre un terme à un feuilleton de plus d'un mois. Selon des indiscretions, Emmanuel de Tailly aurait présenté sa démission à Pierre Castel, dont le groupe contrôle 90 % du tour de table, à la fin du mois de février, qui l'aurait refusée. Ce qui n'a pas entamé sa détermination. Une décision prise sur «un coup de tête» pour marquer son agacement face à certaines négligences en matière de sécurité. [...]

L'arrivée en terrain miné du nouveau patron de Castel
www.africaintelligence.fr, 13 juin 2022

Nouveau directeur général de la Société anonyme des brasseries du Cameroun, filiale de Castel, Stéphane Descazeaud devra apaiser les tensions nées entre son prédécesseur Emmanuel de Tailly et le gouvernement camerounais.

ÉCONOMIE
Cameroun : en absorbant Guinness,
Castel consolide son leadership sur le marché des boissons
par Omer Mbadi, à Yaoundé
(*Jeune Afrique*, 15 juillet 2022)

Le groupe britannique Diageo vient d'annoncer la cession de sa filiale Guinness Cameroun au français Castel. L'opération permet à ce dernier de contrôler 80 % du marché des boissons dans le pays.

Guinness Cameroon (GCSA) passe sous le pavillon de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC), filiale du groupe Castel. Le britannique Diageo, maison

mère de GCSA, a annoncé le 14 juillet avoir trouvé un accord pour la cession de sa filiale. L'opération porte sur 100 % du capital de Guinness Cameroun pour un montant de 459,8 millions de dollars (458,9 millions d'euros). Et elle reste soumise aux accords des autorités compétentes, affirment les deux parties prenantes dans un communiqué conjoint.

Après l'éviction d'Alexandre Vilgrain, comment Castel reprend la main sur Somdiaa
<https://miningandbusiness.com/> 11 août 2022

.....
Le mois dernier, Emmanuel de Tailly, directeur général des Brasseries du Cameroun, avait posé sa démission à la suite d'un accident de la circulation impliquant un véhicule de la société et ayant causé un décès (Africa Intelligence du 08/03/22).

Emmanuel de Tailly (ex-Castel) :
« L'Afrique doit devenir un champion de la production locale »
par Estelle Maussion
(*Jeune Afrique*, 31 octobre-3 novembre 2022)

Après vingt-cinq ans en Afrique dont dix-huit au sein du groupe Castel, il a tourné une page en s'installant dans sa Bretagne natale avec l'ambition de se lancer dans des projets d'ostréiculture et de mytiliculture. Mais cela n'empêche pas Emmanuel de Tailly, 56 ans, de continuer à aller en Afrique, un continent qu'il affectionne, et notamment à Madagascar, dans le cadre de missions de conseil sur des projets agro-industriels ou de management de transition. ... Il est de retour à Douala début 2017 pour prendre la tête de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC), le leader du secteur des boissons dans le pays qui, outre la production de bière et de sodas, regroupe des filiales spécialisées dans l'eau (SEMC), l'emballage (Socaver) et l'agro-industrie (CFC). L'expérience est intense : il améliore la performance financière de l'entreprise, renforce sa vocation agro-industrielle et met en place une nouvelle gouvernance tout en s'investissant dans la vie économique locale comme vice-président du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) et président des conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF). Elle se solde, « au nom du management par l'exemple », par son départ volontaire en avril dernier après des accidents ayant entraîné cinq décès au sein des brasseries.

Expert du secteur des boissons et passionné par les sujets agro-industriels, Emmanuel de Tailly appelle à mettre l'accent sur la transformation locale comme clé de l'essor conjoint de l'agriculture et de l'industrie en Afrique subsaharienne.

Jeune Afrique : Concurrence accrue, baisse du pouvoir d'achat, accès difficile aux matières premières... Le contexte est compliqué pour les producteurs de boissons. Comment faire face ?

Emmanuel de Tailly : Il faut ajouter la hausse récente et brutale du coût de l'énergie à la liste des difficultés actuelles... Dans le domaine de l'agro-industrie, les acteurs qui vont le mieux résister sont ceux qui ont la capacité de valoriser les matières premières locales, d'accroître le « local content ». C'est le seul moyen de réduire la dépendance aux importations et aux cours fluctuants de devises principales que sont l'euro et le dollar, générateurs d'inflation « importée ». Un autre facteur clé tient à la taille de l'acteur. Elle doit être suffisamment importante pour qu'il puisse gérer au mieux cette inflation avec ses fournisseurs et son écosystème et, parfois, la pénurie pure et simple

de ressources. La résistance vient enfin de la solidité propre aux acteurs, qu'elle soit financière ou réside dans la capacité d'investissement. Disposer d'un outil industriel 4.0 assure par exemple des gains de productivité qui permettent d'amortir les chocs.

.....

NOUVELLE DÉNOMINATION

BOISSONS DU CAMEROUN

Pourquoi SABC devient Société anonyme des boissons du Cameroun
scoofiagency.net, décembre 16, 2022

Le 13 décembre 2022 à Yaoundé, la capitale camerounaise, Stéphane Descazeaud, le directeur général de la SABC, filiale du groupe Castel, a officiellement annoncé le changement de nom de cette entreprise... Dans sa transformation et sa marche en avant dans l'histoire, SABC est passée d'une entreprise centrée sur le brassage, à une entreprise qui assure aujourd'hui une intégration amont et aval de ses activités, pour soutenir durablement la création de valeur, le développement d'autres filières connexes d'une économie à la fois solidaire et circulaire, la promotion du consommateur local et du made in Cameroun...

Sur la période 2023-2027, son nouveau programme d'investissements de 200 milliards de F CFA ... annoncé le 13 décembre 2022... et consécutif au rachat des actifs de Guinness Cameroun, dont la validation par les autorités de la concurrence reste attendue, va permettre la construction de trois nouvelles lignes de production dans les usines de Yaoundé, Bafoussam et Garoua, pour une capacité totale de 2,1 millions d'hectolitres.

« Dès 2023, nous allons augmenter la capacité de production de la Socaver de 25%, puis de 50 % en 2024, afin de nous assurer que la SABC ne manquera pas des emballages nécessaires à son expansion », précise Descazeaud.

Le groupe Castel, un industriel français devenu africain
par Jean-François Arnaud
(*Challenges*, 7 février 2023)

En ce mois de janvier, Douala, la capitale économique du Cameroun, étouffe sous la chaleur. 35 degrés à l'ombre et une forte humidité, des conditions parfaites pour savourer une bière bien fraîche. Comme il le fait souvent, Stéphane Descazeaud, directeur général de la Société des Brasseries du Cameroun (SABC), filiale du groupe Castel, accompagné du directeur commercial Aubin Tededom, visite les bars de la rue de la Joie dans le quartier de Bali. Une zone doublement réjouissante pour lui car la plupart des clients dégustent les marques populaires produites par son entreprise: 33 Export, Castel, Beaufort, Manyan pour les bières, World Cola, Top, Youzou pour les sodas. « Nous sommes attendus sur la logistique autant que sur la qualité des produits », explique-t-il.

Vins et spiritueux : BVS Cameroun se prépare à fermer boutique en catimini,
après une accumulation des pertes
par Brice R. Mbodiam
(*Investir au Cameroun*, 10 avril 2023)

La société Boissons, Vins et Spiritueux (BVS), lancée en 2017 à Douala par le Français Guillaume Sarra, ancien directeur général adjoint de la Société anonyme des boissons du Cameroun (SABC), vit ses dernières heures. « Les fêtes de fin d'année 2022 ont été l'occasion pour l'entreprise de commencer à vider ses stocks. Les machines sont également progressivement vendues à plusieurs sociétés », souffle une source proche du fournisseur de la gamme de vins français Castel, des jus de fruits du portugais Sumol Compal et des spiritueux de la gamme Pernod Ricard.

En effet, apprend-on, en plus de cet important déstockage des produits, BVS a initié depuis quelques mois des discussions avec plusieurs entreprises de la place, en vue de la vente de tous ses actifs. De sources autorisées, [la SABC, le leader du marché brassicole, s'est d'ores et déjà positionnée pour le rachat du terrain abritant l'unité de conditionnement et les aires de stockage de BVS à Douala](#), la capitale économique du Cameroun. Le rachat dudit terrain, qui a d'abord appartenu à la SABC avant d'être cédé à BVS pour le lancement de ses activités, devrait être conclu au cours d'un conseil d'administration du mastodonte agro-industriel du Cameroun, prévu le 13 avril 2023.

Comme autre indicateur de cette fermeture prochaine de BVS, le tout-puissant directeur général des deux filiales dédiées à la production et la distribution depuis fin 2019 (après avoir dirigé uniquement BVS distribution à partir du 1er octobre 2018), en la personne de l'Ivoirien Stéphane Soumahoro, a depuis le 20 février 2023 discrètement pris ses quartiers à la Cameroon Oil Transportation Company (Cotco), en qualité de secrétaire général. L'arrivée du désormais ex-DG de BVS production et de BVS distribution dans cette entreprise pétrolière, chargée de la gestion du pipeline Tchad-Cameroun, a été officialisée par une annonce au personnel signée le 27 février 2023 par le directeur général de Cotco, Roger Schaefer.

Production locale

La vente des actifs de BVS devrait mettre un terme à une aventure entrepreneuriale débutée en 2017, grâce à un investissement de 12 milliards de FCFA soutenu par l'État du Cameroun, à travers la loi d'avril 2013 (révisée en 2017, NDLR) portant incitations à l'investissement privé. « Grâce à la loi fixant les incitations à l'investissement privé au Cameroun, nous avons choisi d'investir au Cameroun au lieu de l'Angola ou de la Côte d'Ivoire, ciblés au départ pour un investissement de 13 milliards de FCFA », avait confié Guillaume Sarra, magnifiant ainsi les avantages de cette loi, qui accorde des exonérations fiscales-douanières allant de 5 à 10 ans aux opérateurs économiques porteurs de projets d'investissements.

La fermeture programmée de BVS devrait priver les amateurs de vins et spiritueux d'un fournisseur aux produits réputés de bonne qualité, dans un environnement gangrené par la contrefaçon de ces produits. Cette cessation d'activités projetée devrait surtout mettre un terme à une vision, qui aurait pu aboutir au développement d'une véritable industrie du vin et des spiritueux au Cameroun. En effet, dans son plan de développement, BVS ambitionnait, à long terme, de produire localement du vin, en relançant la culture de la vigne dans le pays. Selon le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), les premiers vignobles (plantation de vigne) du Cameroun remontent à la période avant les indépendances (1960), avec des plantations identifiées dans les localités telles que Babadjou (Ouest), Nanga Eboko, Ntui (Centre) et Mutengene (Sud-Ouest).

« Par ailleurs, un des projets qui nous tient particulièrement à cœur est de récolter localement des fruits comme les ananas, les mangues... et de les transformer en jus de

fruits et en concentrés et/ou extraits que nous pourrions vendre à des producteurs locaux de boissons gazeuses ou à l'export », projetait le promoteur de BVS. Guillaume Sarra avait également révélé des démarches visant à acquérir une distillerie locale, qui devait permettre la transformation de la mélasse de sucre ainsi que du maïs ou du blé en alcool pur.

Un rêve brisé

Six ans après le démarrage des activités de BVS, le rêve s'est transformé en cauchemar. « Depuis le début de l'aventure, l'entreprise n'a pratiquement pas enregistré de bénéfice. Le chiffre d'affaires sur le segment production atteignait à peine 4 milliards de F CFA par an, contre rarement 10 milliards de F CFA pour le segment distribution, alors que les charges fixes cumulées étaient largement supérieures. Par exemple, entre 2017 et 2021, l'entreprise a enregistré une perte cumulée de 15 milliards de F CFA », révèle une source interne à BVS. La situation est telle que l'entreprise a même dû être recapitalisée en 2019 à hauteur de 3 milliards de F CFA.

Des errements à la fois managériaux et stratégiques sont mis à l'index, pour expliquer cette déconvenue. « Sur le négoce, c'est clairement la mauvaise gestion qui est à l'origine des problèmes de l'entreprise. Ici, quatre points sont à souligner : un niveau de vie de l'entreprise nettement au-dessus de la rentabilité (salaires, véhicules, etc.), parce que le promoteur a visiblement voulu immédiatement mettre en place un standing que la SABC, d'où il venait, a mis en place en 40 ans ; un manque d'agressivité commerciale ; les pratiques anticoncurrentielles des autres opérateurs du secteur, face à un promoteur plutôt soucieux du respect de l'éthique en matière de fiscalité, et le mauvais casting des dirigeants », croit savoir notre source.

Et ce dernier de poursuivre : « en matière de production, l'usine était surdimensionnée par rapport aux ventes. Même "Mimbo" (vin low cost conditionné dans les briquettes par l'entreprise, NDLR) a été stocké pendant longtemps. L'inconvénient d'une usine surdimensionnée est que tu as beaucoup de charges fixes que les revenus ne peuvent équilibrer. En plus, le service de la dette de l'entreprise, constitué des intérêts sur les prêts bancaires ayant induit l'investissement, ainsi que les charges de structure (salaires, impôts, logistique, énergie, etc.) étaient beaucoup plus importantes que les marges. Un bon dirigeant aurait pu restructurer tout cela. Mais, ç'a n'a pas été le cas ».

<https://castel-afrique.com/>
16 août 2023

Le Groupe BOISSONS DU CAMEROUN est présent au Cameroun depuis plus de 70 ans et est devenu un acteur incontournable dans l'industrie agro-alimentaire du pays. Au travers de ses six usines réparties sur l'ensemble du pays et de sa verrerie – pour les approvisionnements des activités locales et de la sous-région – BOISSONS DU CAMEROUN s'est inscrit dans un processus d'amélioration continue et de modernisation constante pour satisfaire ses clients et renforcer sa position sur le marché. Elle s'est d'ailleurs dotée en 2019 d'une nouvelle ligne d'embouteillage RGB d'une capacité de 45 000 bouteilles/heure – une prouesse technologique pionnière en Afrique.

Le Groupe se positionne aussi comme un acteur social majeur au Cameroun. Au travers de ses programmes de responsabilités sociétales dans les domaines de l'éducation, la santé, l'environnement, l'art, la culture et le sport, il s'est engagé à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations tout en tenant compte des impacts environnementaux.

lesbrasseriesducameroun.com
